

Note aux rédactions

Travaux de sécurisation de la RD 642 en traversée de Renescure

A compter du mercredi 1^{er} juillet 2020 et pour une durée d'un mois et demi (sous réserve des conditions climatiques et de l'absence d'aléas de chantier), le Département du Nord entreprendra des travaux de sécurisation en traversée de la commune de Renescure.

Ces travaux comprendront la sécurisation du cheminement piéton par la modification des trottoirs en face du garage Mortier (entraînant un léger dévoiement de l'axe de la chaussée) et la mise en place d'une chicane en entrée de village (côté Hazebrouck).

Durant les travaux, la circulation des véhicules de moins de 19 tonnes sera maintenue sur la RD 642 avec mise en place d'un alternat. La circulation des véhicules de plus de 19 tonnes de desserte locale sera déviée à partir du giratoire de la Creule, via la RD916 (route de Steenvoorde), la RD161 (rue de Caestre, rue de Staple, rue de Bailleul), la RD438 (route de la Maison Blanche) et la RD933 (route de Saint-Omer, route de la Nieppe, route de Cassel, rue du Fort-Rouge) jusqu'au giratoire du Fort Rouge (carrefour RD642/942/933/211) dans le sens Hazebrouck-Saint-Omer et vice-versa dans le sens Saint-Omer-Hazebrouck.

A noter que les travaux à réaliser sur les trottoirs pourront être à l'origine de gênes ponctuelles pour les piétons.

La pose des enrobés sera réalisée de nuit, avec la mise en place d'une déviation spécifique.

Le montant des travaux, financés par le Département du Nord, s'élève à 310 000 euros au total, dont 134 000 euros pour la réalisation de la chicane en entrée d'agglomération qui bénéficie d'un financement de 30 % de la commune de Renescure. Les entreprises chargées de la réalisation des travaux devront employer des personnes éloignées de l'emploi dans un parcours d'insertion pour un total de 78 heures prévues.